

PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY

Guide-animateur (tyrolienne et via ferrata)

Emploi saisonnier

Le mandat

Le guide-animateur (tyrolienne et via ferrata) accueille et accompagne les clients et les groupes. Il doit : orienter et informer la clientèle au sujet de l'activité de via ferrata, de tyrolienne de même que les autres activités et services du parc de la Chute-Montmorency. Surveiller le parcours et veiller à la sécurité des clients dans leurs déplacements en hauteur et au sol. Porter secours si nécessaire et participer aux procédures d'urgence. S'assurer de l'utilisation adéquate des installations et du matériel. Veiller au bon état de son équipement de protection, le tout en conformité avec la réglementation. Il peut aussi se voir confier toutes autres tâches connexes.

Nous vous offrons de

- Travailler dans un environnement exceptionnel
- Contribuer au développement et à la protection de nos territoires et attraits
- Faire une différence dans la connexion des gens à la nature
- Découvrir des lieux et des activités dans le réseau de la Sépaq grâce à l'accès gratuit et aux rabais offerts aux employés (allant jusqu'à 50 %)
- Pouvoir travailler dans d'autres établissements au fil de votre carrière

Les qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales
- Bilinguisme anglais / français

Les exigences particulières et le profil recherché

- Posséder une expérience pertinente dans le secteur du service à la clientèle, du tourisme, du plein air, de l'animation ou expérience équivalente
- Avoir une expérience en escalade et/ou une formation sur corde constitue un atout ; (animateur rocher, travail en hauteur)
- Démontrer de l'entregent, du dynamisme et avoir un bon esprit d'équipe
- Être ponctuel et professionnel
- Posséder une bonne condition physique
- Ne pas avoir peur des hauteurs

Les conditions de travail

- Emploi saisonnier
- Période d'emploi : début du mois de mai au 14 octobre, à temps partiel jusqu'au 23 juin, à temps plein entre le 24 juin et le 2 septembre, et principalement les fins de semaine et les jours fériés entre le 3 septembre et 14 octobre
- Le travail demande d'être disponible la semaine et la fin de semaine
- Taux de salaire horaire : 14,41 \$. Les conditions de travail applicables sont celles prévues par la convention collective en vigueur
- Lieu de travail : Parc de la Chute-Montmorency

Soumettre votre candidature

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 26 avril 2019
Daphné Roy, Coordonnatrice via ferrata et tyrolienne double
Par courriel : roy.daphne@sepaq.com

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

Bienvenue aux personnes de 55 ans et plus